

Vers 1880 le gouvernement a ordonné une étude sur les documents de la révolution de 1789 et a demandé la contribution des archives départementales, des communes et des greffes des tribunaux pour effectuer le récolement des cahiers des États généraux de 1789. Il existe deux catégories de cahiers:

- les cahiers primaires, expression primitive et vécue des doléances publiques
- les cahiers de bailliages ou de sénéchaussées, qui sont une refonte, une analyse et une condensation méthodique des précédents, effectués par des « hommes instruits, compétents et sincères »

Les cahiers primaires nous révèlent dans leur incorrection naïve, l'état psychologique, l'état intellectuel et moral de la nation dans ses couches les plus profondes. Ces cahiers, expression personnelle et directe des vœux et des doléances populaires, ont gardé la saveur du terroir et cette prolixité douloureuse des hommes, qui sans souci des idées générales, insistent uniquement sur les maux dont ils souffrent le plus, là où ils vivent. Ces cahiers, par le décousu des réclamations, la minutie du détail, la variété de l'accent, éléments négligeables pour les contemporains qui se bornaient à en tirer la synthèse, restent pour nous une source abondante d'informations et d'aperçus. Les cahiers primaires devaient être réunis dans les cahiers régionaux, peu furent conservés et c'est bonne fortune d'en retrouver quelques uns, comme celui de Saint-Beury, l'un des rares conservés dans la région.

